

Réf: Dossier 307435

Avis de constitution

SOCIETE « BOSCH REXROTH COTE D'IVOIRE »

Siège Abidjan-Marcory, Zone 4C, Rue du 7
décembre, lot numéro 8, parcelle 133, section EW Côte
d'Ivoire, Lot 8, Ilot nd

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 17/01/2024 reçus par Me COCAUTHREY MOYÉE NELLY, et enregistrés au CEPICI le 19/04/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BOSCH REXROTH COTE D'IVOIRE

»

Objet : Approvisionnement et fourniture de minerais et produits dérivés ;

Fourniture d'appareils industriels ;
Prestations de biens et services industriels.

Capital 144,310,000 F CFA divisé en (14431.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 14431 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan-Marcory, Zone 4C, Rue du 7 décembre, lot numéro 8, parcelle 133, section EW Côte d'Ivoire, Lot 8, Ilot nd

Dirigeant(s) M BOOTH ALEXANDER (COGÉRANT), M RILEY CHRISTOPHER EDWARD (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-05610 du 06/06/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans



Pour Avis

Le CEPICI